

6<sup>e</sup> COMMISSION d'Initiative parlementaire

(Nommée le 26 octobre 1909.)

MM.

1 <sup>er</sup> BUREAU	{	BEAUVISAGE. DE BEJARRY.
2 <sup>e</sup> BUREAU	{	Maxime LECOMTE. FAGOT.
3 <sup>e</sup> BUREAU	{	Ernest MONIS. SERVANT.
4 <sup>e</sup> BUREAU	{	COURRÉGELONGUE. Henri RICARD. <i>Secrétaire</i>
5 <sup>e</sup> BUREAU	{	DUFOUSSAT. GENET.
6 <sup>e</sup> BUREAU	{	SURREAUX. HUGUET.
7 <sup>e</sup> BUREAU	{	Jules BRISSON. RAMBOURGT.
8 <sup>e</sup> BUREAU	{	GOMOT. <i>Président</i> Félix CREPIN.
9 <sup>e</sup> BUREAU	{	ANCEL. Charles RIOU.



L'an 1909 et le 28 Octobre à Neuchâtel  
La Commission d'initiative s'est réunie à  
deux heures.

Le bureau a été ainsi constitué:

Président: M. Gornat

Secrétaire: M. Moiré Ricard.

La commission examine le proposition de  
M. Moiré tendant à compléter l'art. 11 de  
la loi du 1<sup>er</sup> août 1908; elle nomme  
M. Moiré rapporteur, avec mission de  
conclure à la prise en considération.  
Elle s'ajourne à une séance ultérieure  
pour entendre lecture de ce rapport et  
donne mission à son président de la  
convoquer à cet effet.  
La séance est levée

Le Secrétaire

Le Président

Moiré Ricard

Gornat

Le 16 9/10 1909.

Présidence de M. Gornat.

La Commission examine la proposition de M. Beaupis relative  
à l'exploitation des forêts en France. Elle propose d'être délibérée et  
prise en considération et désigne M. Fayot comme rapporteur.

Par une proposition de M. Beranger concernant l'interdiction  
de sejourner. M. Gornat est désigné comme rapporteur.

Le Secrétaire

Le Président

Beranger

Gornat

Séance du 31 janvier 1911

Présidence de M. Gomot

La Commission examine la proposition  
de M. le général Langlois, tendant à  
la modification de l'art. 80 du Règlement  
du Sénat, par l'addition du régime  
des questions écrites, déjà en usage  
à la Chambre des Députés.

M. Gomot est autorisé à déposer  
un rapport contenant à un avis  
favorable à la proposition.

Le Président,

Le Secrétaire

*G. Beaussant*

*Gomot*